

Journée cantonale pour la prévention à l'école

Programme détaillé



Mercredi 11 novembre 2015
Lycée Blaise Cendrars, La Chaux-de-Fonds

Journée cantonale pour la prévention

Le (cyber) harcèlement entre élèves : comprendre pour agir efficacement

Le Département de l'éducation et de la famille (DEF) considère que la violence sous toutes ses formes doit être combattue. La collaboration et la coordination entre tous les acteurs de prévention sont essentielles et visent à améliorer l'efficacité des actions de prévention dans les établissements scolaires, auprès des familles et dans l'espace social. La lutte contre le harcèlement s'inscrit dans le programme "Jeunes et violence" de la Confédération.

Durant cette journée, des conférences et ateliers traiteront entre autre de la question de la compréhension, du repérage et de l'intervention précoce face aux situations de harcèlement. Elle permettra aux professionnels d'acquérir de bonnes pratiques en matière de prévention.

Le cyber-harcèlement, phénomène comparable au harcèlement mais qui se déroule sur la toile, tend à se développer et entraîne la diffusion du harcèlement bien au-delà de la classe ou du collègue. Le choix de ce thème s'inscrit dans les actions des écoles à soutenir le programme de prévention des risques liés aux médias sociaux, qui comprend notamment des séances d'information - sensibilisation à l'attention du corps enseignant et des ateliers pour les élèves. Il développe aussi des informations pour les parents et des activités pédagogiques intégrées aux objectifs de formation générale du plan d'études.

Cette journée est organisée au sein du DEF par le Réseau neuchâtelois d'écoles en santé et le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPEs), en collaboration avec le Service de l'enseignement obligatoire (SEO), le Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO). Elle est mise sur pied en partenariat avec Action Innocence, organisation non gouvernementale (ONG), dont la volonté est de promouvoir une pratique sécurisée d'Internet en s'adressant aux enfants, aux adolescents et aux parents ainsi qu'aux professionnels de l'enseignement, de la santé et du social.

La journée s'adresse aux membres des directions d'école, conseillers socio-éducatifs, conseillers aux apprentis, médiateurs scolaires, médecins scolaires, infirmières scolaires, ainsi qu'aux autres professionnels neuchâtelois intéressés.

La participation à la journée est gratuite, mais le nombre de places est limité. Le délai d'inscription est fixé au lundi 2 novembre 2015.

Programme

8h00 **Accueil café - croissant**

8h30 **Conférence plénière**

Les aspects spécifiques du harcèlement

Françoise D. Alsaker, Professeur émérite, Institut de Psychologie, Université de Berne

9h30 **Conférence plénière**

Harcèlement et cyberharcèlement à l'école

Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette, Fondateurs de l'Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves (APHEE), France

10h30 **Pause et découverte des espaces d'information**

10h50 **Ateliers A, B, C, D, E ou F**

A choix selon inscription

12h05 **Pause de midi et découverte des espaces d'information**

13h35 **Ateliers A, B, C, D, E ou F**

A choix selon inscription

14h50 **Pause et découverte des espaces d'information**

15h10 **Conférence plénière**

Les adolescents harcelant leurs camarades : identification, sanction, remédiation et prévention

Pierre-André Michaud, Professeur honoraire, ancien médecin chef, Unité multidisciplinaire de santé des adolescents, CHUV, Lausanne

16h10 **Allocution**

Monika Maire-Hefti, Cheffe du Département de l'éducation et de la famille, Neuchâtel

16h30 **Intervention plénière**

Présentation du protocole de gestion des situations problématiques face aux médias sociaux

Nadja Ruffiner, psychologue d'urgence, CAPPEs

17h00 **Fin de la journée**

Conférences

I "Les aspects spécifiques du harcèlement"

Françoise Alsaker, Professeur émérite, Institut de Psychologie, Université de Berne

Le harcèlement entre élèves se différencie d'autres formes de violences par son côté systématique envers une victime et des actes souvent subtils et répétés pendant de longues périodes, y compris l'utilisation de la communication numérique qui ne fait qu'aggraver des situations déjà extrêmement difficiles pour les jeunes victimes. Le harcèlement est souvent confondu avec les conflits, ignoré par les adultes, et toléré par les autres élèves. Pour reconnaître le harcèlement précocement et pouvoir y remédier ou si possible le prévenir, il est important de connaître les aspects spécifiques permettant sa mise en place. Le harcèlement ne peut fonctionner que grâce à la non-intervention de témoins apeurés (jeunes et adultes) qui facilitent la tâche des harceleurs par leur passivité. Une prise de conscience de la part des adultes et témoins concernant le rôle de chacun est un des éléments permettant de mettre des limites au harcèlement.

II "Harcèlement et cyberharcèlement à l'école"

Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette, Fondateurs de l'Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves (APHEE), France

Jean-Pierre Bellon est professeur de philosophie, Bertrand Gardette est conseiller principal d'éducation. Ils ont créé en 2006 le site harcelement-entre-

eleves.com, première base documentaire française sur la question du harcèlement à l'école. Ils ont fondé l'année suivante l'Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves (APHEE) dont le but est de fournir aux professionnels de l'éducation des outils permettant de prévenir, détecter et traiter les situations de harcèlement entre élèves.

Comment prévenir, détecter et traiter les situations, de harcèlement ? Comment associer les élèves à la prévention et à la détection des situations. Ce sont ces questions qui seront traitées lors de la conférence.

III "Les adolescents harcelant leurs camarades : identification, sanction, remédiation et prévention"

Pierre-André Michaud, Professeur honoraire, ancien médecin chef, Unité multidisciplinaire de santé des adolescents, CHUV, Lausanne

Le phénomène du harcèlement, notamment en milieu scolaire, a longtemps été ignoré ou sous-estimé, tant par les professionnels que par les adultes en général. Les formes du harcèlement sont multiples et incluent notamment depuis peu le cyberharcèlement et souvent le harcèlement à caractère sexuel. Les jeunes harcelant leurs camarades sont assez souvent eux-mêmes victimes de violence. Ils présentent souvent des problèmes de santé mentale (anxiété, dépression, troubles de la conduite). Surtout dans le domaine du cyberharcèlement, les auteurs sont peu conscients des dégâts psychologiques qu'entraîne leur comportement envers les victimes.

Au niveau individuel, il s'agit d'investiguer le sens que les jeunes donnent à leur comportement et de proposer des réponses à la fois en termes de sanction et de remédiation. Au niveau collectif, scolaire, il s'agit de mettre en place une politique de prévention cohérente et explicite.

Ateliers

A "Le harcèlement scolaire : le reconnaître et le prévenir"

Françoise Alsaker, Professeuse émérite, Institut de psychologie, Université de Berne

Partant des aspects spécifiques du harcèlement scolaire proposés dans la conférence du matin, le but de l'atelier est de travailler sur les premiers pas à faire pour reconnaître le harcèlement. Nous travaillons sur les principes du programme Be-Prox développé à Berne pour prévenir le harcèlement dans les écoles (y compris dans les classes enfantines). L'atelier offre d'une part des informations sur les axes principaux de la prévention: réflexion sur le rôle des adultes, observation systématique pour bien distinguer le harcèlement d'autres formes de comportements négatifs, accès aux informations sur les situations de harcèlement, discussion avec tous les élèves sur le harcèlement et leur vécu à ce propos, mise en place de règles claires formulées en commun, stratégies pour faire respecter la charte en engageant les élèves à prendre leur part de responsabilité dans les situations de harcèlement. Ces informations seront accompagnées de discussions entre les participants.

B "Traiter les situations de harcèlement : quelles sont les méthodes efficaces ?"

Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette, Fondateurs de l'Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves, France

Comment mettre en place une politique globale de lutte contre le harcèlement dans un établissement scolaire? Présentation de la méthode de la préoccupation partagée d'Anatol Pikas.

C "Voir l'invisible? Regard sur la périphérie du harcèlement..."

Sébastien Gendre, Travailleur social, responsable du suivi des situations complexes pour la Fondation genevoise pour l'Animation socioculturelle, consultant indépendant et intervenant pour Action Innocence

La plupart des spécialistes s'accordent à le dire : sans public, sans regard tiers, pas de harcèlement ! Ainsi, comment identifier cette large majorité passive ? Quelles actions peut-on mettre sur pied pour rendre les témoins acteurs ? Que faire lorsque les adultes de l'établissement sont témoins et ne réagissent pas ? Pourquoi ne réagissent-ils pas ? La configuration architecturale des écoles joue-t-elle un rôle dans les phénomènes de harcèlement ? Autant de questions que cet atelier se propose d'aborder, de manière interactive, en partant essentiellement de l'expérience des participants.

D "Le suicide chez les jeunes et les liens avec le harcèlement"

Murielle Etienne et Adrien Landolt, Chargé-e-s de projet à STOP SUICIDE, Genève

L'atelier de STOP SUICIDE aborde la thématique du suicide des jeunes en tentant de démanteler certaines idées reçues. Aborder la question du suicide, c'est prendre en compte la complexité du phénomène. Dans le cadre de cette journée, les questions seront abordées sous l'angle du harcèlement à l'aide de cas pratiques : comment s'articule le harcèlement par rapport au suicide ? Le harcèlement est-il une cause de suicide ? Les principales ressources d'aide pour les jeunes seront mises en avant, ainsi que quelques outils développés par l'association pour aborder ces questions avec les jeunes.

E "Intervention précoce en cas de harcèlement"

Nadja Ruffiner, Psychologue, Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPEs)

Cet atelier développera de bonnes pratiques sur les actions à mener lors de situations de harcèlement sous-jacentes et tentera de définir le rôle des uns et des autres pour faire cesser ces comportements.

F " Contact adéquat-abus sexuel, où se situe la limite ?"

Marco Tuberoso, Psychologue, responsable mira romand, Service de prévention mira, Lausanne

Dans un premier temps, l'atelier visera à définir ce qu'est un contact adéquat et, au contraire, une situation d'abus sexuel, ceci d'un adulte sur un enfant et entre enfants. Il proposera également de décrypter des situations concrètes, en vue d'aborder les thèmes suivants :

- La loi sur la sexualité des mineurs (art.187 et suivants du Code Pénal).
- Comment écouter un enfant qui se confie.
- Comment agir en cas de soupçon d'abus sexuel (adulte sur enfants et entre enfants).

Espaces d'information

Des espaces d'informations seront à votre disposition lors de la journée et pourront être visités durant les pauses et à midi. Vous y trouverez de la documentation et différentes autres ressources en lien avec la thématique du harcèlement : présentation des organisations impliquées et prestations proposées, références bibliographiques, outils qui peuvent être utilisés avec les élèves, etc.

Informations pratiques

Lieu

Lycée Blaise-Cendrars, Rue du Succès 41-45, 2300 La Chaux-de-Fonds

Accès

Transports en commun: ligne de bus 301 (TransN), direction Recorne, arrêt Lycée Blaise-Cendrars.

En voiture : [Localisation Lycée Blaise-Cendrars](#)

Parkings

Le parking du lycée, au nord des bâtiments, sera à disposition des participants à la journée. Le nombre de places étant limitées, il sera aussi possible de se parquer au parking du Chapeau-Râblé, qui se trouve à quelques minutes à pied.

Repas

Des places sont réservées à la cafétéria du lycée pour les participants à la journée. Deux menus seront proposés pour le prix de 20.- CHF, l'un avec viande et l'autre végétarien, les deux comprenant également une salade, un dessert et une boisson non-alcoolisée.

Pour profiter de votre repas sur place, il est nécessaire de l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

Comité d'organisation

Nicole Treyvaud, responsable du Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPEs)

Joanne Schweizer, responsable du Réseau neuchâtelois d'écoles en santé

Tiziana Bellucci, directrice générale d'Action Innocence

Sébastien Gendre, consultant indépendant et intervenant pour Action Innocence.

Christel Bornand, cheffe de l'office de l'insertion des jeunes de moins de 35 ans en formation professionnelle au sein du Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO)

Patrick Duvanel, chef de l'Office de l'informatique scolaire et de l'organisation au sein du Service de l'enseignement obligatoire (SEO)

Remerciements

Le comité d'organisation tient à remercier la direction, les collaborateurs de la cafétéria et responsables des installations et installations techniques du **Lycée Blaise-Cendrars**, pour leur important soutien à cette journée.

Pour plus de renseignements :

Joanne Schweizer, 079 843 88 78, Joanne.SchweizerRodrigues@ne.ch

Nicole Treyvaud, 079 477 50 09, Nicole.Treyvaud@ne.ch